

PROCES VERBAL

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MENTHONNEX-EN-BORNES

DU 6 FEVRIER 2023

Le six février deux mil vingt trois

Le Conseil Municipal de la Commune de MENTHONNEX-EN-BORNES, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Guy DEMOLIS, Maire.

Date de convocation : 31 janvier 2023

Présents ou représentés : M. Guy DEMOLIS, M. Sébastien PACCARD, Mme Nathalie HENRY , M. Olivier CHAMOT, Mme Jocelyne BORNE, Mme Jocelyne YAKOVLEFF, Mme Sylvie LOUVEAU, M. Mickael BAF COP, Céline JEANNINGROS (procuration), M. Emmanuel TISSOT, Mme Karen DA COSTA

Absents ou excusés : M. Olivier CHAMOT, M. Bernard SAILLANT, M. Christian LEOTY, M. Christophe BALMIER

Assistaient également à la réunion : Mme SOW Astou

Secrétaire de séance : Mme Sandrine BOCHET assisté de Mme Martine BRAND, secrétaire de mairie.

Le compte-rendu de la réunion précédente n'appelant pas d'observations est approuvé et devient procès-verbal.

*** Compte-rendu d'activités et des décisions prises par le Maire ou les adjoints**

- Délivrance d'autorisations d'urbanisme

Permis de construire

- M. Mme COURTEILLE Fabien pour la construction d'une maison individuelle avec garage accolé et 2 places de parking de stationnement extérieur Allée de Menthonay
- M. MARQUES DA COSTA Jessy représentant de la SCI 1518 pour la construction d'une maison individuelle au lotissement « Le Clos Bonier »
- M. Mme CHAMBOLLE Benjamin pour la construction d'une maison individuelle au « Clos Bonier »

Déclaration Préalable

- M. Mme THERIEN Rémy – 277 Route de Chez Bastaly pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- M. Mme JOHN François – 154 Route des Petits Pierres pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture
- M. Mme GASPERINI Stéphane – 346 Route des Petits Pierres pour la pose de panneaux photovoltaïques en toiture

Contentieux

Le Conseil municipal est informé d'un recours gracieux déposé en mairie par les conjoints DENAT et PEGAT-MUSSET (les plus proches riverains à l'encontre du permis de construire accordé le 31 octobre 2022 à M. Jérémy MOLINIE pour la construction d'une maison individuelle aux Petits Pierres.

- Chantiers en cours d'achèvement

M. le Maire et M. PACCARD font un point sur l'état d'avancement des travaux d'agrandissement et de rénovation énergétique de la mairie ainsi que sur leur financement. Il reste à réaliser les travaux de VRD et d'installation de panneaux photovoltaïques.

Cette réalisation budgétée à hauteur de 300.000 € a été subventionnée à hauteur de 203.000 € et a bénéficié en plus d'un don de 50.000 €.

Concernant l'aménagement de l'espace de jeux de chez Bastaly et de la construction d'un pumptrack, le montant de l'opération s'élève à 74156 € HT et a été subventionnée à hauteur de 59.314 €.

A noter que malgré la conjoncture inflationniste, les marchés n'ont pas subi de hausse.

- Mise en conformité de la salle polyvalente

Suite à l'avis défavorable de la commission de sécurité concernant les conditions de fonctionnement de l'espace polyvalent, des travaux de mise aux normes ont été effectués et un dossier de régularisation a été transmis en préfecture.

Une demande est également en cours afin de faire valider par le service préventionniste du SDIS le changement de catégorie d'ERP, notamment en séparant la petite salle de réunion de la salle polyvalente.

- Attribution d'une subvention à l'association cantine-garderie

Suite à des problèmes de trésorerie de la cantine scolaire liés à l'augmentation de la masse salariale, l'accroissement des coûts de fonctionnement et des difficultés à recouvrir les règlements, il est décidé d'attribuer une subvention de 10.000 € à l'association qui gère la cantine scolaire en anticipation au vote du budget primitif.

- Repas des anciens

Il est décidé de l'organiser le samedi 11 mars à midi à la salle des fêtes en présence du groupe folklorique « les Sainfoins ». Jocelyne YAKOVLEFF se propose de prendre en main l'organisation.

- Questions diverses

* M. le maire informe l'assemblée qu'il a rencontré, dernièrement, Mme RUSCA, la propriétaire du fonds de commerce « Le bistrot de Menthonay » qui ne désespère pas de trouver un repreneur. Plusieurs personnes semblent être intéressées.

* M. CHAMOT fait le point sur l'avancement du bulletin d'informations annuel « menthonnex au temps présent ».

* M. TISSOT soumet à l'assemblée la demande d'autorisation de passage du rallye automobile des Bornes qui organise son évènement annuel les 16 et 17 juin prochains. Un avis favorable est donné dans les mêmes conditions que l'année précédente.

* M. le maire informe le conseil municipal qu'une commune refuse de reverser une partie de la taxe d'aménagement à la CCPC du fait d'une évolution de la loi qui rend ce reversement facultatif. En conséquence, un débat est en cours au sein de l'intercommunalité afin de statuer sur la remise en cause par les autres communes de ce reversement.

La séance est levée à 21 H 30

- Délibérations

* Attribution d'une subvention de 10000 € à l'association « cantine-garderie » qui gère le périscolaire (votée à l'unanimité)

Le secrétaire de séance
Olivier CHAMOT

Le Maire,
Guy DEMOLIS

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Olivier Chamot', written over a horizontal line.